

SÉJOUR AU CHALET

MDJ La Marginale et L'Entre-Ados

La Maison des jeunes La Marginale et l'Entre-Ados est heureuse de t'offrir la chance de séjourner dans un chalet hivernal en groupe lors d'une fin de semaine du mois de février dans la belle région de Portneuf! ❄️ 🌲

| Informations importantes à savoir pour le séjour : | | | |
|--|--|-----------------------------|---|
| Dates | 16, 17 et 18 février 2024 | Adresse du chalet | Au chalet en Bois Rond - Huard - 325 Rang Saint-Jacques, Sainte Christine d'Auvergne |
| Point de rencontre et de retour | MDJ La Marginale (1236 rue de la Durance) | Heure du point de rencontre | 13h30 *Tu dois avoir dîner avant d'arriver à la MDJ |
| Coût | 40 \$ Argent comptant, compte jeunes ou virement interac au info@mdjlamarginale.org | Heure du point de retour | 13h30 *le 18 février |

Date limite pour t'inscrire et faire le paiement : 8 février 2024

Conditions pour t'inscrire au séjour au chalet :

- Participer à la rencontre d'information **obligatoire** le jeudi 15 février à 18h à la Marginale.
- Être étudiant au secondaire et être âgé entre 12 et 17 ans inclusivement ;
- Donner ta fiche d'inscription dûment remplie ainsi que d'avoir remis l'argent à une intervenante avant le 8 février 2024.
- Tu dois avoir un transport pour venir à la MDJ le 16 février et pour revenir chez toi le 18 février aux heures et à l'endroit indiquées plus haut.
*Aucun service de taxi-mdj n'est offert lors de ce séjour.
- Être inscrit.e à la Maison des jeunes La Marginale et L'Entre-Ados.
*si tu n'es pas certain.e, informe-toi auprès d'une intervenante.

Engagement de la MDJ

- Transporter les jeunes et les bagages du départ jusqu'au retour ;
- Fournir tous les repas et collations pour la durée du séjour ;
- Assurer le respect et la sécurité des jeunes par le biais d'interventions ;
- Assurer l'hébergement et l'organisation des activités sur place.

SÉJOUR AU CHALET

MDJ La Marginale et L'Entre-Ados

Horaire des activités

| | Vendredi 16 février | Samedi 17 février | Dimanche 18 février |
|--|------------------------------|---|--|
| | | | |
| | | 10h-12h – Atelier d'improvisation | Nettoyage du chalet et rangement de ses effets personnels. |
| | | | |
| | | 13h30 à 14h30 : Raquettes ou glissades | |
| | | 14h30 à 16h30 : Construction d'un château de neige (concours) | |
| | 19h 21h : Feux et Loup Garou | 19h à 21h : Film & jeux de société | |

Menu du séjour

| | Vendredi 16 février | Samedi 17 février | Dimanche 18 février |
|------------------|---|---|---------------------|
| Déjeuner | | Oeufs, bacons, saucisses et crêpes | Rôties et céréales |
| Collation AM | | Fruits | |
| Dîner | | Sous-marins garnis | |
| Collation PM | | Barres tendres | |
| Souper | Repas : hamburger & frites Dessert: biscuits | Repas: pâtes sauce rosés et bolognaise Dessert: gâteau au chocolat | |
| Collation soirée | Saucisses et guimauves sur le feu | Maïs soufflé et chocolat chaud | |

Bagages pour le séjour au chalet

Voici une liste de matériels à apporter lors du séjour au chalet, **tout ton matériel doit contenir dans un seul sac.**

Matériel obligatoire à apporter :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Carte d'assurance maladie ; | <input type="checkbox"/> Prévoir des vêtements chauds et confortables pour 3 jours : t-shirts, pantalons longs, chandails à manches longues, etc.) ; |
| <input type="checkbox"/> Médicaments (si nécessaire) ; | <input type="checkbox"/> Pyjamas ; |
| <input type="checkbox"/> Auto-injecteur d'adrénaline (si allergies sévères) ; | <input type="checkbox"/> Bas et sous-vêtements ; |
| <input type="checkbox"/> Manteau d'hiver ; | <input type="checkbox"/> Sacs de plastique pour mettre le linge sale et/ou mouillé ; |
| <input type="checkbox"/> Pantalons de neige imperméables ; | <input type="checkbox"/> Petit sac à dos (pour la randonnée) ; |
| <input type="checkbox"/> Une paire de bottes chaudes ; | <input type="checkbox"/> Bouteille d'eau réutilisable ; |
| <input type="checkbox"/> Tuque, cache-cou, mitaines, gants ; | |
| <input type="checkbox"/> Produits d'hygiène corporelles : antisudorifique, tampons / serviettes hygiéniques, brosse et pâte à dents, savon, shampoing, brosse, etc. ; | |
| <input type="checkbox"/> Serviette de douche et débarbouillette ; | |

Matériels recommandés (facultatif) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lunettes de soleil ; | <input type="checkbox"/> Bouchons antibruit ; |
| <input type="checkbox"/> Lampe de poche ou frontale avec batteries de rechange ; | <input type="checkbox"/> Tes propres grignotines ; |

Informations supplémentaires :

- Tout ton matériel doit contenir dans **un seul sac à dos** ;
- Tout objet de valeur perdu ou brisé lors du séjour est **sous la responsabilité du jeune** ;
- Toutes personnes n'ayant pas le matériel requis obligatoire, peuvent se voir refuser sa participation au séjour le jour même du départ.

Règlements du séjour

Pour le bon déroulement du séjour au chalet, les règles suivantes devront **obligatoirement** être respectées par tous les participant.e.s, il est donc important que chaque jeune lise attentivement les règlements avant de s'inscrire :

- Aucune consommation de substances illicites, de produits de tabac et de vapotage et d'alcool ne sera tolérée sous aucun prétexte, tout au long de l'aventure, et ce, même à l'extérieur du chalet. Tout manquement à cette règle implique automatiquement une expulsion et un appel aux parents/tuteur.trices.
 - Le respect pendant tout le séjour : ce qui implique le respect des autres jeunes et des intervenantes, du matériel et de notre environnement.
 - Lors des moments de repas et de jeux/activités de groupe, les appareils électroniques sont interdits (ex: cellulaire, tablette, etc.).
 - Le.la participant.e doit avoir en sa possession ses cartes d'identités, sa carte d'assurance maladie et, dans le cas d'allergies sévères, son auto-injecteur d'adrénaline (EpiPen®, Allerject®, EmeradeMC, etc.).
- **Tout manquement à une de ces règles pourrait être passible d'une sanction pouvant aller d'un simple avertissement à l'expulsion du séjour. Si un.e jeune est expulsé.e, les parents seront appelés et devront venir chercher leur enfant immédiatement.**

Pour nous contacter

Afin de vous permettre de rejoindre l'organisme en cas de besoin, voici les coordonnées de la maison des jeunes et des personnes responsables.

→ **Maison des jeunes La Marginale :**
tel. 418-849-9841
info@mdjlamarginale.org

→ **Kim Girard, coordonnatrice MDJ la Marginale & l'Entre-Ados**
cell. 581- 984-8862
k.girard@mdjlamarginale.org

→ **Élie-Anne Dufour, responsable MDJ l'Entre-Ados**
cell. 581-984-8868
e.dufour@mdjlamarginale.org

→ **Roselyne Plante, responsable MDJ la Marginale**
cell. 581- 984-8869
r.plante@mdjlamarginale.org

Document à remettre à l'organisme

Inscription - Informations générales du jeune et contact importants

Prénom et nom légaux : _____

Prénom utilisé (au besoin) : _____

Pronom(s) utilisé(s) : _____

Date de naissance (AAA-MM-JJ) : _____ / _____ / _____ Âge : _____

Adresse (numéro civique, rue, ville, province, code postal)

Parents / tuteurs responsable

Prénom et nom _____

Lien : _____ Numéros de téléphone : _____

Urgence : _____

Allergies et intolérances *consulte le menu pour voir si tu peux manger les repas fournis par la MDJ :

Problèmes de santé (physique ou psychologique) connus :

J'ai pris connaissance des règlements à la page 4 et je m'engage à tous les respecter.

Signature du jeune: _____

Signature du parent/tuteur : _____